



REPUBLIQUE DU BENIN  
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
(M.E.F.)**

**INSPECTION GENERALE DES FINANCES  
(I.G.F.)**

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE D'EXCELLENCE  
D'AFRIQUE POUR L'IMPACT DE DEVELOPPEMENT  
COLLEGE OF ENGINEERING EN ENERGIE,  
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT  
(CoE-EIE) AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2021.**

**Etabli par Messieurs :**

- **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances, Président ;
- **Massaoudou SALEY**, Inspecteur des Finances, Rapporteur ;
- **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur-Vérificateur/MESRS, Membre.

N° 004 -C/2022/MEF/IGF du 18 FEV 2022

**FEVRIER 2022**

# SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>II</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>IV</b>
<b>FICHE RECAPITULATIVE PROJET COE-EIE</b> .....	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. OBSERVATIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT</b> .....	<b>4</b>
1.1.1 <i>Historique du projet</i> .....	<b>4</b>
1.1.2 <i>Objectifs du projet</i> .....	<b>4</b>
1.1.3 <i>Bénéficiaires du projet</i> .....	<b>4</b>
1.1.4 <i>Durée du projet</i> .....	<b>5</b>
1.1.5 <i>Coût du projet</i> .....	<b>5</b>
1.1.6 <i>Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet</i> .....	<b>7</b>
<b>1.2. DU FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE</b> ..9	
<b>1.3. DE LA GESTION DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>1.4. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE</b> .....	<b>13</b>
<b>1.5. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET</b> .....	<b>17</b>
<b>1.6. DE LA GESTION COMPTABLE</b> .....	<b>21</b>
<b>1.7. DE LA GESTION FINANCIERE</b> .....	<b>23</b>
1.7.1. <i>Point des ressources de la période</i> .....	<b>24</b>
1.7.2. <i>Point des emplois du 1er juillet au 31 décembre 2021</i> .....	<b>25</b>
1.7.3. <i>Le solde de fin de période</i> .....	<b>26</b>
1.7.4. <i>Du financement du projet sur ressources propres</i> .....	<b>27</b>
<b>1.8. APPRÉCIATION DES PIÈCES DE DÉPENSES</b> .....	<b>29</b>
<b>1.9. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE</b> .....	<b>31</b>
<b>II. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>32</b>
<b>2.1. DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES</b> .....	<b>32</b>
<b>2.2. DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>32</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>33</b>



## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AFD</b>	:	Agence Française pour le Développement
<b>AID</b>	:	Association Internationale pour le Développement
<b>ANO</b>	:	Avis de Non Objection
<b>AUA</b>	:	Association des Universités Africaines
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BM</b>	:	Banque mondiale
<b>CEA-Impact</b>	:	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de Développement
<b>CEA-SMIA</b>	:	Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Informatiques et Applications
<b>CCMP</b>	:	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
<b>CCS</b>	:	Comité Consultatif Sectoriel
<b>CCSI</b>	:	Comité Consultatif Scientifique International
<b>Cf.</b>	:	Confer
<b>CNP</b>	:	Comité National de Pilotage
<b>CoE-EIE</b>	:	Collège of Engineering en Energie, Infrastructure de transport et Environnement
<b>CUP</b>	:	Comité Universitaire de Pilotage
<b>CODIR</b>	:	Comité de Direction
<b>COSO1</b>	:	Committee Of Sponsoring Organizations Of the Treadway Commission
<b>CPMP</b>	:	Commission de Passation des Marchés Publics
<b>DAO</b>	:	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DC</b>	:	Demande de Cotation
<b>DNCMP</b>	:	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
<b>DRP</b>	:	Demande de Renseignement et de Prix
<b>ED</b>	:	Entente Directe

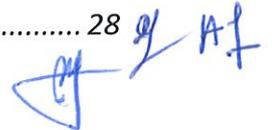
ii 

<b>FCFA</b>	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FE</b>	:	Fonctionnaire de l'Etat
<b>IGF</b>	:	Inspection Générale des Finances
<b>ILD</b>	:	Indicateurs Liés aux Décaissements
<b>INC</b>	:	Instance Nationale de Coordination
<b>MEF</b>	:	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MdP</b>	:	Manuel de Procédures
<b>MESRS</b>	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>P.J.</b>	:	Pièce Jointe
<b>PMO</b>	:	Plan de Mise en Œuvre
<b>PRMP</b>	:	Personne Responsable des Marchés Publics
<b>PTAB</b>	:	Plan de Travail Annuel Budgétisé
<b>PV</b>	:	Procès-verbal
<b>RF</b>	:	Responsable Financier
<b>RSE</b>	:	Responsable Suivi-Evaluation
<b>RLD</b>	:	Résultats Liés aux Décaissements
<b>SMO</b>	:	Structure de Mise en Œuvre
<b>S/PRMP</b>	:	Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics
<b>TVA</b>	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UAC</b>	:	Université d'Abomey-Calavi



## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 : Synthèse budgétaire du projet.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 4 : Point des carburants.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 5 : Point d'exécution budgétaire .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 6 : Tableau d'exécution physique du projet au 31 décembre 2021.....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 7 : Point des ressources et emplois du projet CoE-EIE au 30 juin 2021 .....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 8 : point des virements reçus.....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 9 : point des intérêts créditeurs générés .....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 10 : situation des comptes désignés au second semestre 2021.....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 11 : Point financier du compte « génération des revenus » .....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 12 : Détail des ressources du compte « génération des revenus .....</i>	<i>28</i>



## FICHE RECAPITULATIVE PROJET CoE-EIE

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
1	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC/UAC)	College of Engineering en Energie, Infrastructure de Transport et Environnement (CoE-EIE)	
2	Localisation (adresse et coordonnées)	EPAC, campus d'Abomey-Calavi	
3	Nom et Prénoms du Coordonnateur	Professeur ALITONOU Guy Alain	
4	Contact du coordonnateur	97094968	
5	Nombre de salariés	09	dont 07 FE
6	Période sous revue	Second semestre 2021	
7	Total ressources	2 400 000 000 FCFA	Sur la durée de 4 ans équivalant à la durée de vie du projet.
8	Montant total des prévisions du budget	<b>515 622 600</b> FCFA -	Pour l'année 2021
9	Montant total des réalisations du budget	<b>131 345 194</b> FCFA	2 <sup>ème</sup> semestre 2021
10	Manquant de caisse (montant)	-	
11	Manquant constaté	-	
12	TVA non prélevée	-	
13	TVA prélevée non reversée	-	
14	AIB non prélevé		
15	AIB prélevé non reversé	-	
16	Autres taxes	-	

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
17	Autres montants manquant	-	
18	Montant total des dépenses inéligibles	-	
19	Montant total des dépenses non justifiées	-	
20	Montant total des autres dépenses irrégulières	-	
21	Montant total des dépenses insuffisamment justifiées	-	



## INTRODUCTION

Suite à l'appel à projets régional lancé en août 2018 par l'Association des universités africaines (AUA), deux centres d'excellence ainsi qu'un collège d'ingénierie de l'université d'Abomey-Calavi ont été sélectionnés au Bénin pour bénéficier du programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact.

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de 17,2 millions de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD respectivement à travers l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 entre le Bénin et l'Association Internationale de Développement (IDA pour don et prêt) et la convention de crédit ACE N° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020 entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD pour le prêt).

Dans les modalités de mise en œuvre du programme, il est prévu que « **les comptes des projets seront audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF), instance chargée au niveau national du contrôle de la gestion financière de tous les ministères au Bénin** ».

Il est également mentionné au point 5.1 du contrat de performance et de financement signé le 19 juin 2020 entre le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, qu'au nombre des outils de suivi et d'évaluation, figurent « **les rapports d'audit internes sur la qualité et l'efficacité, la vérification par des réviseurs externes et des rapports d'audit de performance** ».

Ainsi, par note de service n°003/2022/MEF/IGF/DAAFC du 14 janvier 2022 (Cf. PJ n°1), l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service a confié l'audit du deuxième semestre 2021 à la commission composée comme suit :

- **Président** : Monsieur **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Rapporteur** : Monsieur **Massaoudou SALEY**, Inspecteur des Finances ;
- **Membre** : Monsieur **Gilbert IDOHOU**, Inspecteur-Vérificateur /MESRS.

L'objectif général est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

De manière spécifique, il s'agira de fournir une assurance sur :

- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.

La commission de vérification a disposé de trente (30) jours pour sa mission.

Pour mener à bien sa mission, la commission de vérification, a adopté une démarche méthodologique qui se présente ainsi qu'il suit :

- échanges approfondis avec les coordonnateurs des trois entités bénéficiaires du programme ainsi que les Présidents et les membres du CNP et du CUP ;
- réunion de cadrage et de lancement avec les divers acteurs impliqués dans l'exécution du projet ;
- collecte des textes et tous les documents nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- organisation des travaux d'audit ;
- rédaction du draft de rapport d'audit prenant en compte les recommandations ;
- présentation des résultats obtenus et conclusions du rapport et discussion des recommandations avec les coordonnateurs des projets ;
- travaux de contrôle d'assurance qualité du rapport.



Par ailleurs, au regard du dispositif en place pour la mise en œuvre des trois projets CEA, les diligences relatives au volet passation des marchés exécutées au niveau du SPM (acteur rectoral) ont fait l'objet d'un rapport unique et commun à tous les trois centres.

Le volet relatif au contrôle interne et au fonctionnement des organes de gouvernance a été pris en compte lors de l'audit du premier semestre, la commission s'est donc intéressée au suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.

Dans le respect du principe du contradictoire, le projet de rapport a été adressé au Coordonnateur, au Responsable Financier, à l'Agent Comptable de l'UAC et au Spécialiste en Passation de Marché qui ont produit leurs contre-observations.

Le présent rapport rend compte des résultats des travaux de la commission.



## I. OBSERVATIONS

### 1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT

#### 1.1.1 *Historique du projet*

Le programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact cible 12 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et pays du Sahel à savoir Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigéria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana et Djibouti.

Actuellement, le programme finance 44 centres d'excellence à savoir 18 centres du premier programme ACE renouvelés et 26 nouveaux centres sélectionnés de manière compétitive au terme d'une évaluation indépendante, transparente et fondée sur le mérite.

Au Bénin, l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques (IMSP) l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) et l'Institut National de l'Eau (INE) abritent respectivement le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques, Informatique et Applications (CEA-SMIA), le College of Engineering en Energie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE), le Centre d'excellence Africain pour l'Eau et Assainissement (C2EA).

#### 1.1.2 *Objectifs du projet*

Le programme ACE IMPACT vise à stimuler les capacités de formation et de recherche en créant des centres régionaux d'excellence pouvant attirer les meilleurs étudiants, développer la qualité de leurs formations au niveau Master et Doctorat. Il vise aussi à articuler les recherches effectuées par ces étudiants avec les enjeux de développement nationaux et régionaux afin de répondre à la demande de compétences et de personnel hautement qualifié et aux besoins de production de connaissances et d'innovation, nécessaires au développement des secteurs stratégiques.

#### 1.1.3 *Bénéficiaires du projet*

Trois établissements de l'Université d'Abomey-Calavi accueillent ce projet :

- le CEA-SMIA (Sciences Mathématiques, Informatique et Applications) de l'IMSP de Dangbo pour la thématique Mathématiques appliquées et informatique ;

- le C2EA (Eau et Assainissement) de l'Institut National de l'Eau (INE) pour la Gestion durable de l'eau ;
- le CoE- EIE (Energie, Infrastructures de transport, et Environnement) pour les Sciences de l'ingénieur.

Un accord de rétrocession a été signé le 19 juin 2020 sous forme d'un contrat de performance entre le gouvernement du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi, hôte des centres d'excellence et du collège d'ingénierie. Ce contrat de performance encadre le flux fiduciaire entre ces deux acteurs et fixe les objectifs à atteindre par les Centres d'excellence qui sont sous la responsabilité de l'Université.

#### ***1.1.4 Durée du projet***

Le projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement a été mis en vigueur depuis le 26 juin 2020 par la Banque mondiale et le 15 novembre 2020 pour l'AFD. Il s'étend sur une durée de **quatre (04) ans**.

#### ***1.1.5 Coût du projet***

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de **17,2 millions** de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD comme suit :

- **6 millions US\$ pour** l'Association Internationale de Développement (IDA) (don de 4 millions US\$ et 2 millions US\$ de prêt) suivant l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 ;
- **11,2 millions US\$** à titre de prêt pour l'Agence Française de Développement (AFD soit **10 millions €** suivant la convention de crédit ACE N° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020.

Le détail par centre se présente comme suit :

**Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre**

<b>Projet bénéficiaire</b>	<b>Montant en dollars américains</b>
CEA-SMIA	4 000 000
C2EA	6 000 000
CoE-EIE	4 000 000
Fonds non répartis	1 200 000
PASET	2 000 000
<b>Fonds global des Projets</b>	<b>17 200 000</b>

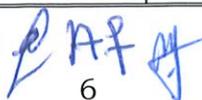
**Source :** Accords de financement

Ce projet intègre une approche axée sur les résultats utilisant des indicateurs liés aux décaissements (DLI). Le détail du coût estimatif par plan d'actions pour le SMIA est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 2 : Synthèse budgétaire du projet**

<b>Code</b>	<b>Résultats liés au décaissements (Actions)/Activités/Tâches</b>	<b>Nombre d'actions prévues</b>	<b>Coût global</b>	
			<b>en dollars</b>	<b>FCFA</b>
A1	PREPARATION INSTITUTIONNELLE	1	50 386	30 231 600
A2	IMPACT DE DEVELOPPEMENT	-	-	-
A3	NOMBRE D'ETUDIANTS AVEC UN ACCENT SUR LE GENRE ET LA REGIONALISATION	5	414 199	248 519 400
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	25	1 939 500	1 163 700 000
A5	PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	13	518 500	311 100 000
A6	GESTION FINANCIERE REGULIERE ET DE QUALITE	2	59 000	35 400 000
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	-	-	-
A8	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET	22	1 018 415	611 049 000
	<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>4 000 000</b>	<b>2 400 000 000</b>

**Source :** Données fournies par le Projet

  
6

Huit (08) grandes activités constituent la charpente du document de projet.

### **1.1.6 Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet**

Conformément à l'arrangement institutionnel retenu, les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet CEA IMPACT sont rattachés à trois (3) niveaux :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Comité National de pilotage) ;
- Université d'Abomey-Calavi (Comité Universitaire de Pilotage) ;
- Entités bénéficiaires des projets (Des comités spécialisés et la coordination).

Placé sous l'autorité du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Comité National de Pilotage est chargé de superviser, de guider et d'apporter un soutien à la mise en œuvre du projet au **niveau national**. Il est chargé également de plaider en faveur d'une collaboration au niveau national dans l'enseignement supérieur et d'assurer la liaison entre le projet, les autres ministères sectoriels, les partenaires de l'industrie, ainsi qu'avec le grand public.

**Au niveau rectoral**, le comité Universitaire de Pilotage est créé par arrêté rectoral et ses membres sont nommés par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a pour mission de s'assurer que le projet est conduit suivant les accords signés et que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et sont contrôlées de manière adéquates.

Les 3 projets sont créés par arrêté du Ministre respectivement au sein de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à l'Institut National de l'Eau (INE) et à l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

**Au niveau de chaque projet**, il est prévu et mis en place :

- Un Comité Consultatif Scientifique International (CCSI), composé d'universitaires de renom à l'échelle internationale pour fournir des conseils et des informations sur les activités de formation et de recherche du domaine de compétence du Centre.



- Un Comité Consultatif Sectoriel (CCS) composé d'un représentant de chaque partenaire sectoriel du centre. En collaboration avec le Comité Consultatif Scientifique International, il donne des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche. Il fournit régulièrement des informations à la coordination du projet sur les performances, les plans de travail proposés et leur pertinence pour l'impact sur le développement.
- Une coordination chargée d'exécuter au quotidien les activités du Projet. L'équipe de Coordination est dirigée par un Coordonnateur et est composée comme suit :
  - Coordonnateur Adjoint ;
  - Assistant Management de projet ;
  - Assistant Administratif bilingue ;
  - Comptable ;
  - Responsable suivi et évaluation ;
  - Responsable de la recherche ;
  - Responsable des formations ;
  - Responsable chargé des relations avec les entreprises
  - Responsable cellule de lutte contre le harcèlement sexuel (nommé pour l'IMSP par note de service du directeur).

Certains acteurs au niveau de l'UAC interviennent dans la gestion au quotidien de chaque projet. Il s'agit de :

- Spécialiste en passation des Marchés Publics ;
- Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;
- Agent Comptable ;
- Responsable Financier.

## 1.2. DU FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE

Le fonctionnement des organes de gouvernance et de direction sur la période allant de juillet à décembre 2021 est apprécié dans le tableau suivant :

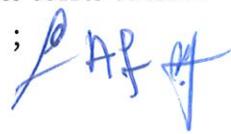
**Tableau 3** : *Fonctionnement régulier des organes*

Niveau de compétence	Organe Concerné	Nombre de réunion prévue	Nombre de réunion tenue	Observations/Commentaires
niveau national	Comité National de Pilotage	Une (01) réunion	Une (01) réunion	18 et 19 novembre 2021
niveau rectoral	Comité Universitaire de Pilotage	Deux (02) réunions	00	
Spécifiquement à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)	Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)	Une (01) réunion	Une (01) réunion	13 décembre 2021
	Comité Consultatif Sectoriel (CCS)	Deux (02) réunions	Deux (02) réunions	-25 au 28 octobre 2021 -22 au 25 novembre 2021
	Coordination du projet	six (06) réunions (Une réunion par mois)	Trois réunions (03)	-07 juillet 2021 -21 septembre 2021 -08 décembre 2021

**Source** : *Données statistiques du CoE-EIE*

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort les constats suivants :

- les réunions du Comité National de Pilotage prévues sur la période sous revue ont été tenues à 100% ;
- le Comité Consultatif Scientifique International (CCS) a tenu toutes les réunions prévues sur la période sous revue (100%) ;



- le Comité Consultatif Sectoriel (CCS) a tenu 100% de ses réunions prévues sur la période sous revue ;
- la coordination du projet n'a tenu que 50% de ses réunions prévues sur la période sous revue ;
- le comité Universitaire de pilotage n'est pas encore installé ;

Par ailleurs, la commission a relevé le départ pendant l'audit du SPM des CEA-Impact. L'intéressé est nommé PRMP au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et a déjà pris service selon ses déclarations.

### **Risques**

Non atteinte des objectifs du projet.

### **Commentaires de la structure**

Nous prenons acte de cette recommandation tout en essayant de clarifier la terminologie : comité universitaire de pilotage pour certains et comité d'audit interne pour d'autres.

### **Recommandations**

- Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi doit :
  - o veiller à l'installation dans les plus brefs délais des membres du Comité Universitaire de Pilotage des projets CEA ;
  - o veiller à la stabilisation du personnel de l'UAC affecté sur les projets CEA-Impact ;
- Le Coordonnateur doit veiller à la tenue à bonne date de toutes les réunions de coordination.

### **1.3. DE LA GESTION DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS**

Il a été passé en revue dans cette rubrique la gestion des immobilisations et des matières acquises pour le compte du projet.

Les matières sont constituées de stocks de fournitures de bureau, des consommables informatiques, des produits d'entretien et des tickets valeur.

Ces matières et immobilisations sont acquises par le projet et sont utilisées dans le cadre de l'exécution des diverses missions relatives aux activités inscrites au PTAB du projet.

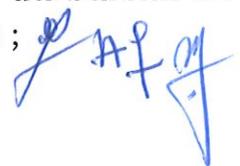
L'examen des documents de gestion a fait ressortir les constats ci-après :

**Points forts :**

- La tenue par le comptable du projet des documents de la comptabilité des matières (livre-journal, les ordres d'entrée et de sortie, les fiches de stock, etc) ;
- au titre du second semestre, le projet a acquis des fournitures de bureau mises en stock au magasin de l'EPAC ;
- l'existence d'un registre de tickets valeur ouvert, coté et paraphé conformément à la réglementation ;
- l'existence d'un coffre-fort avec combinaison de sécurité fonctionnelle ;
- la garde et la gestion des matières par le magasinier de l'EPAC ;
- l'existence de documents et livres prescrits pour la tenue de la comptabilité des matières ;
- l'estampillage des routers acquis et mis en service ;
- le solde théorique de tickets valeurs de montant 7 808 000 FCFA relevé au niveau du registre tenu à cet effet et arrêté au 31 décembre 2021 est concordant avec le stock physique des valeurs à la date du contrôle.

**Points faibles**

- L'absence d'acte formel confiant la garde et la gestion des matières du CoE-EIE au magasinier de l'EPAC ;
- l'inexistence de grille antieffraction pour la sécurité du bureau du comptable, notamment au niveau de la porte d'accès ;



- la non mention du détail des quantités de tickets valeur pour certaines opérations dans le registre (cas des dotations des mois d'août, septembre, octobre, novembre et décembre) ;
- la non prise d'inventaire de fin d'année ;
- en termes d'immobilisations, le projet a prévu d'acquérir au second semestre des matériels informatiques au profit de la Cellule d'assurance qualité et des membres de l'équipe du projet ; mais le contrat du marché y relatif est en phase d'enregistrement au passage de la commission d'audit.

Le contrôle des mouvements de carburant effectué le lundi 07 février 2021 se résume dans le tableau ci-dessus :

**Tableau 4 : Point des carburants**

DESIGNATION	MONTANT
STOCK INITIAL au 01/07/2021	11 095 000
TOTAL DES ENTREES	0
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>11 095 000</b>
TOTAL DES SORTIES	3 287 000
<b>STOCK FINAL THEORIQUE au 31/12/2021</b>	<b>7 808 000</b>
STOCK FINAL INVENTORIE AU 31/12/2021	7 808 000
<b>ECART</b>	<b>0</b>

**Source :** *Elaboré par la commission.*

### **Risque**

- Non fiabilité des informations financières.
- Non sécurisation des actifs du projet (vol).

### **Commentaires de la structure**

Néant.

## **Recommandations**

- Le Coordonnateur doit :
  - ✓ prendre un acte confiant formellement la garde et la gestion des matières du CoE-EIE au magasinier de l'EPAC ;
  - ✓ prendre les dispositions en vue de la pose de grille antieffraction au niveau de la porte d'accès au bureau du comptable ;
  - ✓ prendre toutes les dispositions aux fins de réaliser l'inventaire des matières au 31 décembre 2021 ;
- Le comptable doit systématiquement mentionner dans le registre le détail des quantités de tickets valeur pour chaque opération.

### **1.4. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE**

#### **Points forts :**

Au titre du second semestre :

- la planification budgétaire du projet est faite à travers le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) validé par l'organe de gouvernance ;
- le PTBA a fait l'objet de l'Avis de Non Objection (ANO) de l'Association internationale pour le Développement (IDA) et de l'AFD avant sa mise en exécution ;
- le suivi ou contrôle budgétaire est réalisé conformément aux exigences de l'accord de financement de l'AID à travers le rapport d'exécution du budget élaboré semestriellement et soumis à la banque ;
- un logiciel comptable SUCCESS contenant un module dédié à la gestion budgétaire est en cours d'expérimentation ;
- les ressources mises à la disposition du projet aussi bien par la Banque mondiale que par l'Association Française de Développement sont liées par des objectifs bien définis et les décaissements sont astreints au respect des indicateurs de décaissement ;



- par lettre du 29 octobre 2021, l'Association des Universités Africaines a donné son opinion suite aux différentes vérifications des Résultats Liés au Décaissement réalisés par les CEA sur la période 2020-2021 comme l'exige l'accord de financement puis l'avis de la Banque mondiale par la lettre d'autorisation en date du 11 novembre 2021 confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (**cf PJ n°2**) ;
- les crédits sont mis à disposition après la validation des indicateurs liés au décaissement soumis par le CoE-EIE aux deux partenaires ;
- il existe un tableau de suivi des indicateurs des objectifs, un tableau de suivi du PTA et un tableau de suivi des indicateurs de décaissement. Ces tableaux permettent d'apprécier le niveau physique d'exécution des actions du projet, le taux de décaissement lié aux résultats et le niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs du projet ;
- au titre de l'année 2021, les prévisions budgétaires s'élèvent à **515 622 600** FCFA et représentent 21,36 % du financement global du projet qui est de **2 400 000 000** FCFA ;
- Les dépenses exécutées pendant la période sous revue ont fait l'objet d'une inscription préalable au PTAB. Elles s'élèvent à la somme de cent trente et un millions trois cent quarante-cinq mille cent quatre-vingt-quatorze (**131 345 194**) francs CFA et sont concordantes avec celles figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire présenté par le centre au 31 décembre 2021.

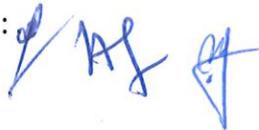
#### **Points faibles :**

- Conformément au manuel de procédures des CEA, à la fin de chaque **trimestre** un rapport de suivi de budget doit être produit conjointement par le Coordonnateur du projet, le Comptable et le Responsable Financier. Ils doivent également produire **un rapport annuel** d'exécution budgétaire. Ce dernier rapport devra être soumis au Comité National de l'ACE IMPACT-BÉNIN pour approbation et à l'IDA pour ANO. **Un rapport de performance** devra également être élaboré par le responsable chargé du suivi-évaluation du projet et soumis à la validation du coordonnateur et à l'avis motivé du Comité National des projets CEA. Ces rapports (trimestriels et annuels) n'ont

pas été élaborés ; le rapport n'est pas disponible au passage de la commission ;

- le taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au second semestre : ce taux est de **25,47%** au 31 décembre 2021 et a connu une amélioration par rapport à celui du premier semestre. Ce taux représente environ le double du taux de **12,30%** du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Le taux global de consommation des ressources allouées au projet du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 est de **37,77%**. Ce taux est suffisamment faible par rapport aux objectifs du projet fixés pour l'année 2021 ;
- la composante relative à **la qualité de l'Enseignement et de la recherche** a affiché le plus faible taux d'exécution, soit 12,58 % **au titre de l'année 2021 tandis que** les composantes relatives à la **gestion financière régulière et de qualité (95,92%)** et à la **préparation institutionnelle de base (94,64%)** ont enregistré annuellement les taux d'exécution les plus élevés ;

Le point d'exécution budgétaire à la fin du second semestre se présente dans le tableau ci-après :



**Tableau 5 : Point d'exécution budgétaire**

Résultats liés aux décaissements	Prévision 2021 en FCFA	Exécution 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 30/06/2021	Taux d'exécution financière base ordonnance au 30/06/2021	Exécution du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31/12/2021	Taux d'exécution financière base ordonnance au 31/12/2021	Exécution du 1 <sup>er</sup> juillet 2021 au 31/12/2021	Taux d'exécution du 1 <sup>er</sup> juillet 2021 au 31/12/2021
<i>Préparation institutionnelle de base</i>	30 231 600	23 321 994	77,14%	28 612 138	94,64%	5 290 144	17,50%
<i>Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation</i>	72 561 000	18 750 000	25,84%	60 165 000	82,92%	41 415 000	57,08%
<i>Qualité de l'Enseignement et de la recherche</i>	187 500 000	-	-	23 581 850	12,58%	23 581 850	12,58%
<i>Pertinence de l'enseignement et de la recherche</i>	86 100 000	3 270 000	3,80%	35 365 714	41,08%	32 095 714	37,28%
<i>Gestion financière régulière et de qualité</i>	17 400 000	390 000	2,24%	16 690 000	95,92%	16 300 000	93,68%
<i>Gouvernance du projet</i>	121 830 000	17 666 319	14,50%	30 328 805	24,89%	12 662 486	10,39%
<b>TOTAL Général</b>	<b>515 622 600</b>	<b>63 398 313</b>	<b>12,30%</b>	<b>194 743 507</b>	<b>37,77%</b>	<b>131 345 194</b>	<b>25,47%</b>

**Source :** Données financières du CoE-EIE

## **Risque :**

Non atteinte des objectifs.

## **Commentaires de la structure**

Conformément à l'accord de financement de la Banque Mondiale, les rapports d'exécution du projet CEA Impact sont élaborés par semestre et soumis à la Banque mondiale au plus tard 45 jours après l'exécution du semestre. Pour le second semestre 2021, il doit être soumis avant le 15 février 2022. Au titre de la gestion 2021, les rapports d'exécution du premier semestre et du second semestre sont soumis à bonne date. (Pièce jointe rapports d'exécution du premier et second de 2021). Les rapports financiers sont élaborés de façon semestrielle contrairement au premier projet CEA-SMA. Le rapport pour ce second semestre est fait et soumis à la banque depuis le 09 février 2022. Le rapport de suivi évaluation a été fait. Il est fait de façon semestrielle et annuelle.

On note un désaccord entre le manuel de procédure élaboré et les exigences de l'accord de financement.

Même les seuils de passation des marchés ont connu de modification après la mise œuvre dudit manuel.

***La commission prend acte des commentaires de la coordination qui ne remettent pas en cause les observations ci-dessus.***

## **Recommandations**

Le Coordonnateur doit :

- veiller à l'amélioration du taux d'exécution financière ;
- veiller à l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédure avec celle prévue dans les accords de financement.

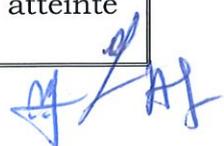
### **1.5. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET**

La synthèse de l'exécution physique des activités inscrites au PTA est présentée dans le tableau ci-après :



**Tableau 6** : Tableau d'exécution physique du projet au 31 décembre 2021

Actions	Cible pour la période (ou prévu)	Taux d'exécution physique constaté	Description de l'avancement physique	Observations
<b>Préparation institutionnelle de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparation de base</li> <li>▪ Préparation totale</li> </ul>	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparation de base : Accord de financement en vigueur ; l'URF a approuvé le plan de mise en œuvre et les manuels de passation des marchés et de gestion financière du centre.</li> <li>▪ Préparation totale : Au moins un membre de la direction du centre doit être titulaire d'un certificat en gestion de projet ; Site Web du centre opérationnel (lien du site du centre disponible) ; Guide de l'étudiant sur le site avec un règlement sur le harcèlement sexuel et les bourses, ainsi que la création d'un Conseil Consultatif Sectoriel (CCS) ayant approuvé le plan de mise en œuvre</li> </ul> <p><b>Globalement nous avons procédé au remboursement des dépenses engagées pendant la phase de préparation du projet.</b></p>	Cible atteinte
<b>Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recruter 10 étudiants en Doctorat</li> </ul>	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 Doctorants ont été recrutés</li> </ul>	Cible atteinte



<b>la régionalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recruter 20 étudiants en Master</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 76 Masters ont été recrutés</li> </ul>	
<b>Qualité de l'Enseignement et de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 Accréditations nationale.</li> <li>▪ 1 Jalon d'amélioration des infrastructures d'enseignement et de recherche spécifiée dans le plan de mise en œuvre approuvé de chaque centre.</li> </ul>	50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les nouvelles offres de formations et les anciennes ont reçu l'accréditation nationale par la CPOAQ</li> <li>▪ Le jalon 1 de L'ILD 4.3 concernant les infrastructures a été soumis et est en attente de validation par la Banque</li> </ul>	Cible partiellement atteinte
<b>Pertinence de l'enseignement et de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50 étudiants et enseignants ayant effectué un stage d'au moins un mois dans des institutions pertinentes du secteur.</li> <li>▪ 200 000 Dollars de Revenus externes générés, tels que les frais de scolarité et autres frais d'étudiant, les consultances en recherche, les collectes de fonds et les subventions concurrentielles obtenues par le Centre.</li> </ul>	50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 97 étudiants ont effectué un stage d'au moins un mois dans des institutions pertinentes du secteur.</li> <li>▪ Des revenus sont générés mais en attente de certification par l'auditeur externe</li> </ul>	Cible partiellement atteinte
<b>Gestion financière régulière et de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports financiers réguliers</li> <li>▪ Contrôles institutionnels de la gestion financière</li> <li>▪ Transparence en ligne</li> <li>▪ Qualité de la planification de la passation</li> </ul>	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les rapports financiers réguliers comprennent les soumissions dans les délais des rapports de suivi financiers, les audits financiers et de passation des marchés du centre ; la ponctualité implique le respect des délais fixés</li> </ul>	Cible atteinte



			dans l'accord de financement. L'audit de passation des marchés de l'année est dû en même temps que l'audit financier.	
<b>Gouvernance du projet</b>	Aucune cible			
<b>Impact institutionnel</b>	Aucune cible			
<b>TOTAL Général</b>		<b>80%</b>		

Source : Extrait du PTAB

De l'analyse du tableau ci-dessus, les constats suivants se dégagent :

- Le taux global d'exécution physique du PTA au 31 décembre 2021 est de **80%** ;
- le taux d'exécution des actions prévues varie de 50 à 100% ;
- trois actions ont été entièrement exécutées donc au taux de 100%.  
Il s'agit de : « **Préparation institutionnelle de base** », « **Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation** » et « **Gestion financière régulière et de qualité** » ;
- les objectifs du projet pour le compte de l'année 2021 ne sont pas atteints par rapport à certaines actions. A ce titre les actions « Qualité de l'Enseignement et de la recherche » et « **Pertinence de l'enseignement et de la recherche** » sont réalisées chacune au taux moyen de 50%.

Risque :

Non atteinte des objectifs.

Commentaire de la structure

Néant.



## **Recommandations**

Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution physique du PTA.

### **1.6. DE LA GESTION COMPTABLE**

Les vérifications effectuées sont relatives à la gestion comptable passe par l'organisation comptable, la gestion des opérations de trésorerie, la gestion des opérations diverses, la gestion des opérations de caisse, la gestion des incompatibilités et la gestion des divers contrôles.

#### **Points forts :**

- Pour ce qui concerne l'organisation comptable, un comptable est régulièrement nommé pour le compte du projet ;
- les livres journaux banque sont tenus à jour ;
- les opérations comptables sont saisies dans le logiciel SUCCESS acquis et en cours d'expérimentation ;
- les états de rapprochement bancaire sont mensuellement établis et signés par le Comptable, le Responsable Financier et le Coordonnateur du projet ;
- les décaissements de ressources pour le compte du projet sont effectués par chèques ou par virements bancaires. Les chèques émis et les ordres de virement pour le paiement des dépenses éligibles au projet sont préparés par le comptable du projet ;
- l'imputation comptable des opérations de la période sous revue est effectuée par le comptable du projet ;
- le plan comptable et le guide de comptabilisation du projet sont désormais disponibles et mis en exécution ;
- les chéquiers du projet sont gardés dans le coffre-fort nouvellement acquis et installé dans le bureau du comptable ;
- les chéquiers sont détenus par le comptable du projet ;



- le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre au 31 décembre 2021 renseigne sur les informations relatives à l'exécution du budget.

### **Points faibles :**

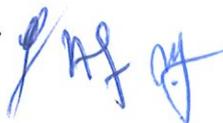
- L'absence de tenue de la comptabilité d'engagement à « partie double » ;
- la non prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS ;
- l'absence de validation par le CENAFOC du plan comptable mis en exécution ;
- les livres comptables obligatoires (grand livre, livre d'inventaire, etc.) ne sont pas encore tenus ;
- la sauvegarde des informations n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple) ;
- les fiches d'imputation comptables ne sont pas encore disponibles ;
- les comptes ne sont pas clôturés en fin de gestion.

### **Risques**

- Non fiabilité des informations comptables et financières ;
- Retard dans l'élaboration des états financiers ;
- Non sécurisation des actifs du projet (vol).

### **Commentaires de la coordination**

En ce qui concerne les fonds générés par le projet, il n'intègre pas les fonds du projet directement raison pour laquelle il ne figure pas dans le logiciel. Son paramétrage dans le logiciel Success va impacter les ressources et les dépenses du projet. L'existence de ce compte permettra à chaque projet de continuer par fonctionner même après la clôture du projet. C'est le centre même qui travaille à la mobilisation de ces ressources à travers des formations de courtes durées et autres.



Les fonds intégrés dans le logiciel sont essentiellement les fonds reçus des partenaires et les dépenses exécutées en tenant compte de l'accord de financement et de la convention des partenaires pour un bon suivi.

***Il s'agira d'activer un module dans le logiciel SUCCESS pour gérer la comptabilisation des ressources générées. Les commentaires de la coordination ne remettent pas en cause les observations de la commission.***

### **Recommandations**

- Le RF doit veiller à la prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS ;
- L'Agent comptable de l'UAC doit veiller à la validation par le CENAFOC du plan comptable mis en exécution au niveau des projets;
- Le RF doit veiller sans délai à la clôture des comptes conformément à la réglementation en vigueur.

### **1.7. DE LA GESTION FINANCIERE**

Les fonds du projet sont virés dans trois (3) comptes bancaires ouverts dans les livres de ORABANK pour la Banque mondiale et de la BIIC pour l'AFD. Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte n°23714400202 intitulé CoE-EIE DON/AID et
- le compte n°23714400203 intitulé CoE-EIE Crédit/AID ;
- le compte n° 01400123101 intitulé CoE-EIE /AFD.

Le tableau des ressources et emplois au second semestre 2021 du projet se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 7** : Point des ressources et emplois du projet CoE-EIE au 30 juin 2021

Libellé	Montant (FCFA)
Solde initial (1) au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	<b>496 294 488</b>
Ressources de la période (2)	20 863 550
<b>Total des ressources: (3)=(2)+(1)</b>	<b>517 158 038</b>
<b>Total des emplois (4)</b>	<b>131 345 194</b>
Solde théorique de la gestion : (5)=(3)-(4)	385 812 844
Solde réel en banque : (6)	385 126 028
Ecart (déficit) : (7)=(6)-(5)	<b>-686 816</b>

**Source** : Extrait des points d'exécution du PTAB

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort ce qui suit :

### 1.7.1. Point des ressources de la période

Conformément au manuel de procédures des Centres d'Excellence, la mobilisation des ressources pour le compte du projet est conditionnée par l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (IDL) ou les résultats liés aux décaissements (RLD) tels que définis dans l'accord de financement et le document d'évaluation du projet. Le dossier de demande de fonds est composé du rapport de l'Association des Universités Africaines (AUA) sur les résultats des indicateurs réalisés sur la période et les gains associés à ces résultats, de la lettre d'autorisation de la Banque mondiale confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (PDE).

Le montant des ressources disponibles pour le projet au titre du second semestre 2021 s'élève à **517 158 038 FCFA**. Ces ressources ont connu une diminution de **7,52%** par rapport à celles du premier semestre évaluées à **559 206 890 FCFA**. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

- le solde initial des comptes à la banque : **496 294 488 FCFA**. Il est concordant avec le solde des relevés bancaires et celui du rapport d'audit au 30/06/2021 ;
- les intérêts créditeurs de montant **200 905 FCFA** générés par les fonds virés dans ces comptes au titre du second semestre 2021 ;

- les encaissements obtenus de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement au regard des résultats liés aux décaissements validés par l'AUA au cours du second semestre 2021 qui s'élèvent à **20 863 550 FCFA** y compris les intérêts créditeurs et sont détaillés comme ci-après :

**Tableau 8** : point des virements reçus

Date de virement	Montant (FCFA)	Nature du financement
08/12/2021	16 530 116	Crédit AFD
22/12/2021	4 132 529	Crédit AID
Au 31 décembre 2021	200 905	intérêts créditeurs
<b>Total</b>	<b>20 863 550</b>	

**Source** : Données financières du CoE-EIE

Le montant total encaissé pour le compte du second semestre d'exécution du projet s'élève à vingt millions huit cent soixante-trois mille cinq cent cinquante (**20 863 550**) francs CFA. L'apport de la Banque mondiale est de **4 132 529** FCFA de crédit et celui de l'Agence Française de Développement de **16 530 116** FCFA à titre de crédit. A cela s'ajoutent les intérêts créditeurs de la période qui s'évaluent à **200 905** francs CFA.

### 1.7.2. Point des emplois du 1er juillet au 31 décembre 2021

De l'examen des pièces justificatives des dépenses, il ressort les constats suivants :

- les décaissements liés aux activités réalisées au second semestre 2021 s'élèvent à 131 345 194 FCFA.
- le montant des décaissements avec celui figurant dans le point du suivi de l'exécution budgétaire du centre au 31 décembre 2021. La décomposition par nature de dépenses se présente dans le tableau en **annexe n°1**.

### 1.7.3. Le solde de fin de période

Le solde théorique de gestion des trois comptes bancaires se chiffre à **385 812 844 FCFA**. Comparé au solde des relevés bancaires au 31 décembre 2021 (**385 126 028 FCFA**), il se dégage un écart de **686 816** FCFA qui représente le total des intérêts créditeurs générés par les comptes au titre de l'année 2021.

Ces fonds sont transférés en fin de gestion sur le compte de génération de revenus du projet et se répartissent ainsi qu'il suit :

**Tableau 9** : point des intérêts créditeurs générés

Période	Montant (FCFA)	Nature du financement
1 <sup>er</sup> semestre 2021	485 911	Intérêts créditeurs figurant dans le rapport d'audit du premier semestre
2 <sup>nd</sup> semestre 2021	200 905	
<b>Total</b>	<b>686 816</b>	

**Source** : Données financières du CoE-EIE

Le détail de la situation de chaque compte désigné se présente comme suit :

**Tableau 10** : situation des comptes désignés au second semestre 2021

Libellé	Comptes bancaires			Total
	DON AID Banque: ORABANK	CREDIT AID Banque : ORABANK	COE-EIE- AFD CREDIT Banque : BIIC	
<b>Solde initial (1)</b>	<b>92 839 284</b>	<b>5 800 242</b>	<b>397 654 962</b>	<b>496 294 488</b>
Ressources de la période (2)	186275	4147159	16 530 116	20 863 550
Total des ressources : (3)=(2)+(1)	93 025 559	9 947 401	414 185 078	517 158 038
Total des emplois : (4)	31 925 309	13 513	99 892 283	131 831 105
Solde théorique de la gestion : (5)=(3)-(4)	61 100 250	9 933 888	314 292 795	385 326 933

solde réel en banque : (6)	60 913 975	9 919 258	314 292 795	385 126 028
<b>Ecart (déficit) : (7)=(6)-(5)</b>	<b>186 275</b>	<b>14 630</b>	<b>-</b>	<b>200 905</b>

**Source** : Données financières du CoE-EIE

Le déficit de trésorerie de **200 905** FCFA correspond au montant des intérêts créditeurs générés par les ressources déposées dans les comptes de l'AID crédit (14 630 FCFA) et l'AID DON (186 275 FCFA) au titre du second semestre 2021 et transféré dans le compte génération de revenus le 21 décembre 2021 suivant le relevé de compte du 11 janvier 2022.

### **Commentaires de la coordination**

Néant.

#### **1.7.4. Du financement du projet sur ressources propres**

Le projet a mené au titre de l'exercice 2021 des activités génératrices de revenus dont les opérations sont effectuées dans le compte intitulé « génération de revenus » n°23714400204 ouvert dans les livres de ORA-BANK BENIN. Bien que ces opérations ne soient pas formellement budgétisées, elles font l'objet d'un suivi extrabudgétaire au niveau du projet. Le tableau ressources-emplois se présente comme suit :

**Tableau 11** : Point financier du compte « génération des revenus »

<b>Libellé</b>	<b>Montant (FCFA)</b>
Total des Ressources (1)	8 449 034
Total des Emplois de l'exercice (2)	32 047
Solde théorique de gestion (3)=(1)-(2)	8 416 987
Solde réel en banque (4)	<b>8 416 987</b>
Ecart (5)	-

**Source** : Extrait des données extracomptables du 31 décembre 2021

- Les ressources sont détaillées dans le tableau suivant :

**Tableau 12** : Détail des ressources du compte « génération des revenus

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
30/07/2021	Remise de chèque des agios créditeurs générés par le compte AID DON ORABANK	423 063
30/07/2021	Agios du 01/07/2021 au 30/07/2021	177
31/08/2021	Agios du 01/08/2021 au 30/08/2021	342
31/08/2021	Agios du 01/08/2021 au 30/08/2021	331
31/10/2021	Transfert de fonds reçus de LGI Consulting	7 761 368
31/12/2021	Remise de chèque des agios créditeurs générés par le compte AID CREDIT ORABANK	14 948
31/12/2021	Remise de chèque des agios créditeurs générés par le compte AID DON ORABANK	248 805
<b>TOTAL</b>		<b>8 449 034</b>

**Source** : données financières du CoE-EIE

- le montant des ressources générées pour le projet au titre du second semestre 2021 s'élève à **8 449 034 F CFA**. Ces ressources sont essentiellement constituées de fonds issus du partenariat entre le laboratoire Electrotechnique, de Télécommunication et d'Informatique Appliquée (LETIA) du département de Génie électrique du CoE-EIE et le cabinet LGI Consulting ainsi que les intérêts créditeurs générés par les ressources des comptes désignés.

Quant aux dépenses du semestre, elles s'élèvent à 32 047 FCFA et sont essentiellement relatives aux frais bancaires de tenue du compte.

Le solde de gestion de **8 416 987 FCFA** est concordant avec le solde réel du relevé bancaire au 31 décembre 2021.

**Commentaires de la coordination**

Néant.

## **1.8. APPRECIATION DES PIÈCES DE DÉPENSES**

Dans le cadre de l'appréciation des pièces justificatives des dépenses et compte tenu du volume des activités effectuées du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021, la commission a vérifié la totalité des pièces justificatives.

Les constatations faites par la commission se présentent ainsi qu'il suit :

### **Points forts :**

- La plupart des dépenses de la période figurent au Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) ;
- l'engagement juridique de la dépense se fait par contrat de marché ou bon de commande selon le cas ;
- la règle du service fait est matérialisée par la délivrance de l'attestation de service fait signé du Coordonnateur et la certification des états de paiement et factures par ce dernier qui est l'ordonnateur délégué du budget du CoE-EIE ;
- la facture est régulièrement acquittée par le fournisseur/prestataire et liquidée par le Coordonnateur ;
- pour le paiement des dépenses, les chèques sont émis et cosignés par le Coordonnateur et l'Agent comptable de l'UAC conformément aux dispositions du MdP et du PMO ;
- le comptable du centre détient le chéquier, comptabilise les opérations de banque sous la supervision du Responsable financier des projets ;
- l'Agent comptable cosigne l'ordre de virement et le chèque avec le coordonnateur ;
- le comptable signe les ordres de paiements comme tout bénéficiaire du paiement (prestataire ; fournisseur, etc) de la dépense concernée ;
- la liquidation des pièces comptables précise la ligne ou le compte d'imputation budgétaire de la dépense ;



- les retenues fiscales opérées sur les dépenses de la période et reversées à la DGI se chiffrent à la somme de cinq **millions cinq cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-treize (5 553 493)** francs CFA comprenant 3 964 294 FCFA de TVA et 1 589 199 FCFA d'AIB.

### **Points faibles :**

- L'inexistence de la nomenclature ou répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers et celles des ressources générées par le Projet ;
- l'absence de clarification ou de précision sur la nature des ressources propres à générer ;
- le non émargement des listes de présence par certains participants à l'atelier de relecture et de validation des offres de formation du CoE-EIE à l'IRSP de Ouidah du 27 juin au 02 juillet 2021 ;
- les listes de présence ne sont pas souvent arrêtées après l'inscription de la dernière personne.

### **Risques**

- Dépenses fictives;
- dépenses inéligibles ;
- Rejet de pièces justificatives de dépenses.

### **Commentaires de la structure**

Néant.

### **Recommandations**

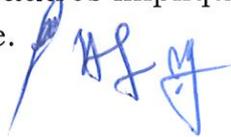
- Le Coordonnateur doit faire élaborer en accord avec les partenaires (la Banque mondiale et l'AFD) la nomenclature ou le répertoire des dépenses éligibles sur le projet et en élaborer pour les ressources générées par le projet ;
- Le comptable doit veiller à l'émargement effectif des listes de présence par tous les participants aux activités du CoE-EIE ;



- Le Comptable doit faire arrêter les listes de présence aux différents ateliers et réunions.

**1.9. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE**

Le Projet n'a pas signé de conventions de partenariat avec les structures de mise en œuvre et autres impliquées au niveau communautaire au titre de la période sous revue.



## **II. RECOMMANDATIONS**

### **2.1. DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES**

Sur les trente-deux (32) recommandations formulées au titre du premier semestre 2021, la commission a relevé que :

- Vingt-quatre (24) recommandations sont exécutées, soit 75% ;
- deux (02) recommandations sont partiellement exécutées, soit 6,25% ;
- six (06) recommandations ne sont pas exécutées, soit 18,75%.

### **2.2. DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS**

Les recommandations de la présente mission ainsi celles du premier semestre non exécutées et partiellement exécutées sont récapitulées dans le tableau en **annexe n°2.**



## CONCLUSION

Les travaux de la commission ont été effectués conformément aux termes de référence élaborés pour la mission. Il s'agit de s'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne, de l'application des procédures dans les domaines de l'administration, de la passation des marchés, de la gestion budgétaire, comptable et financière mais surtout de la mise en œuvre adéquate des conventions de partenariat signés avec les structures de mise en œuvre et autres impliquées au niveau communautaire au titre du second semestre 2021.

A l'issue de cet audit, il convient de noter les principales constatations ci-après :

S'agissant de l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de l'application des procédures dans les domaines de l'administration, la commission s'est rassurée de la mise en œuvre des recommandations issues du premier semestre. Sur les trente-deux (32) recommandations formulées au titre de l'audit du premier semestre, il est constaté que :

- vingt-quatre (24) recommandations sont exécutées, soit 75% ;
- deux (02) recommandations sont partiellement exécutées, soit 6,25% ;
- six (06) recommandations ne sont pas exécutées, soit 18,75%.

En matière de fonctionnement des organes de gouvernance et de direction :

- la coordination du projet n'a tenu qu'une seule réunion sur les six (06) prévues au titre de la période ;
- le comité Universitaire de pilotage n'est pas encore installé.

Au niveau de la gestion des matières :

- l'absence d'acte formel confiant la garde et la gestion des matières du CoE-EIE au magasinier de l'EPAC ;
- l'inexistence de grille antieffraction pour la sécurité du bureau du comptable, notamment au niveau de la porte d'accès ;

- la non mention du détail des quantités de tickets valeur pour certaines opérations dans le registre (cas des dotations des mois d'Août, septembre, octobre, novembre et décembre) ;
- la non prise d'inventaire de fin d'année ;

Pour ce qui concerne la gestion budgétaire du projet, il a été constaté :

- la non élaboration, pour le compte du second semestre, des rapports trimestriels et annuel d'exécution du projet ;
- la non élaboration du rapport de performance par le responsable chargé du suivi-évaluation du projet ;
- le taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au second semestre : le taux global de consommation des ressources allouées au projet du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 est de 37,77%. Ce taux est suffisamment faible par rapport aux objectifs du projet fixés pour l'année 2021.

En ce qui concerne la gestion comptable, les dysfonctionnements et faiblesses suivants ont été relevés :

- l'absence de tenue de la comptabilité d'engagement à « partie double » ;
- la non prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS;
- l'absence de validation par le CENAFOC du plan comptable mis en exécution ;
- les livres comptables obligatoires (grand livre, livre d'inventaire, etc) ne sont pas encore tenus ;
- la sauvegarde des informations n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple) ;
- les fiches d'imputation comptables ne sont pas encore disponibles ;
- la non clôture des comptes en fin de gestion.

S'agissant de la gestion financière du projet, il a été constaté que :

- le montant des ressources disponibles pour le projet au titre du second semestre 2021 s'élève à **517 158 038 FCFA**. Ces ressources ont connu une diminution de **7,52%** par rapport à celles du premier semestre évaluées à **559 206 890 FCFA** ;
- les encaissements obtenus de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement au cours du second semestre s'élèvent à **20 863 550 FCFA** tandis que les décaissements liés aux activités réalisées au second semestre 2021 s'élèvent à **131 345 194 FCFA** ;
- le solde théorique de gestion se chiffre à **385 812 844 FCFA** ;
- le montant des ressources générées pour le projet au titre du second semestre 2021 s'élève à **8 449 034 F CFA**.

En matière de régularité des pièces de dépenses :

- l'inexistence de la nomenclature ou répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers et celles des ressources générées par le Projet ;
- l'absence de clarification ou de précision sur la nature des ressources propres à générer ;
- le non émargement des listes de présence par certains participants à l'atelier de relecture et de validation des offres de formation du CoE-EIE à l'IRSP de Ouidah du 27 juin au 02 juillet 2021 ;
- les listes de présence ne sont pas souvent arrêtées après l'inscription de la dernière personne.

En matière de passation des marchés publics, des faiblesses ont été relevées par rapport :

- au fonctionnement régulier des organes de passation et de contrôle des marchés publics (non mise en conformité des divers actes conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application) ;
- aux procédures de passation et d'exécution des marchés publics (absence de notification formelle des marchés au titulaire ;

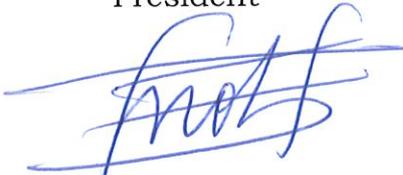
inexistence d'avis d'attribution définitive des marchés ; non publication de l'attribution définitive des marchés) ;

- au respect de certains délais de passation et d'exécution des marchés (non-respect des délais contractuels).

Au regard de ces dysfonctionnements, la commission a formulé des recommandations dont la mise en œuvre permettra d'assurer une bonne gestion du Projet CoE-EIE.

*Fait à Cotonou, le 17 février 2022*

Président



**Norbert O. BALARO**

Rapporteur



**Massaoudou O. SALEY**

Membre



**Gilbert IDOHOU**

<b>LISTE DES ANNEXES</b>
--------------------------

**Annexe n°1** : Décomposition par nature des dépenses

**Annexe n°2** : Récapitulatif des nouvelles recommandations

<b>LISTE DES PIECES JOINTES</b>
---------------------------------

- Pièce jointe n°1** : Note de service n°003/2022/MEF/IGF/  
DAAFC du 14 janvier 2022
- Pièce jointe n°2** : Lettre de l'Association des Universités  
Africaines en date du 29 octobre 2021

**Annexe n°1**

Décomposition par nature des dépenses

## **ANNEXE N°2 : Décomposition par nature des dépenses**

N°	INDICATEURS LIES AUX DECAISSEMENTS	ACTIVITES	MONTANT	MONTANT TOTAL
1	<b>IDL1 PREPARATION</b>	<b>Rembourser les dépenses engagées pendant la phase de préparation du projet</b>	5 290 144	5 290 144
	IDL 2 IMPACT DE DEVELOPPEMENT		-	-
2	IDL 3 NOMBRE D'ETUDIANTS	<i>Diffuser les appels à candidature</i>	165 000	41 415 000
3		Payer les bourses aux étudiants (Doctorat: 100000 F x12 mois x15 étudiants et pour Master : 750000 F x12 mois x 30 étudiants)+5doctorants x 12 mois et 10 masters x 12 mois	41 250 000	
	IDL4 QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT		-	-
4	IDL4 QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	Organiser un atelier pour la relecture des anciennes offres et l'élaboration de nouvelles offres de formation	11 075 000	23 581 850
5		faire fonctionner un Comité consultatif sectoriel (CCS)/conseil de perfectionnement	8 909 850	
6		<i>Signer les partenariats avec des institutions académiques et professionnelles nationales, régionales et internationales</i>	3 597 000	
7	<b>IDL5 PERTINANCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE</b>	<i>Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants</i>	1 495 000	32 095 714
8		<i>Organiser des sorties pédagogiques et de supervision des stages</i>	13 199 266	
9		<i>Organiser des missions d'enseignement</i>	5 544 323	
10		<i>Organiser des ateliers de renforcement des capacités des enseignants chercheurs</i>	11 265 000	
11		<i>Organiser les workshops, séminaires scientifiques régionaux</i>	109 000	
12		<i>Participer aux workshops, séminaires scientifiques régionaux et internationaux et aux réseaux régionaux et internationaux</i>	483 125	

13	<b>IDL6 RENFORCEMENT FIDUCIARE</b>	Acquerir un logiciel de gestion des finances, du patrimoine, de l'administration, de l'information et de la communication	14 160 000	16 300 000
14		participer au processus de recrutement de l'auditeur externe pour la réalisation des audits internes et externes de gestion financière et administrative	2 140 000	
	<b>IDL7 IMPACT INSTITUTIONNEL</b>		-	-
15	<b>IDL8 GOUVERNANCE DU PROJET</b>	Acquerir du materiel informatique pour le fonctionnement du CoE-EIE	23 600	12 662 486
16		Acquerir des fournitures de bureaux et consommables pour le fonctionnement du CoE	6 890 800	
17		<b>Organiser et tenir des séances de travail de l'équipe d'exécution</b>	9 500	
18		<b>Participer aux ateliers régionaux des CEA organisés par l'AUA et la Banque mondiale</b>	2 364 250	
19		<b>Organiser et tenir les réunions du Comité national de Suivi et de Pilotage</b>	705 000	
20		<b>Recruter conjointement avec les deux autres centres un cabinet pour elaborer le plan comptable des projet CEA</b>	2 010 000	
21		Frais bancaires	659 336	
<b>BUDGET TOTAL</b>	131 345 194	131 345 194		

**Annexe n°2**

Récapitulatif des nouvelles recommandations

## **ANNEXE N°1 : Récapitulatif des nouvelles recommandations**

<b>N°</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Constats/Opérations Concernées</b>	<b>Typologie (ancienne ou nouvelle)</b>	<b>À l'endroit de :</b>
<b>DE L'EVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE</b>				
<b>1</b>	Le Coordonnateur du projet doit veiller à la mise en place d'un mécanisme de protection et de mise à jour du matériel informatique	Il n'existe pas un mécanisme de mise à jour et de protection des appareils informatiques	Reconduite	Le Coordonnateur
<b>DE LA CREATION ET DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE GOUVERNANCE</b>				
<b>2</b>	Le CNP doit veiller à la prise d'un arrêté à titre de régularisation pour la création de tous les organes prévus dans les plans de mise en œuvre et dans l'organigramme type du projet.	Les autres organes (CCSI et CCS) ne sont pas créés par arrêtés rectoral tels que prévu dans les plans de mise en œuvre	Reconduite	Le CNP
<b>3</b>	Le CNP doit veiller à l'harmonisation de tous les documents du projet (plan de mise en œuvre, organigramme egtc...) avec les actes de création, d'attribution et de fonctionnement des organes du projet afin d'éviter les conflits d'attribution et autres chevauchements	Certaines attributions dévolues au CNP ne sont pas réalistes au regard des modalités de son fonctionnement et des compétences dont il dispose. Certaines attributions chevauchent avec celles du comité Universitaire de Pilotage (CUP) et des coordinations	Reconduite	Le CNP
<b>DE LA CREATION ET DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION</b>				
<b>4</b>	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi doit veiller à l'installation dans les plus brefs délais des membres du Comité Universitaire	Le comité Universitaire de pilotage n'est pas encore installé	nouvelle	Le Recteur

	de Pilotage des projets CEA			
5	Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi doit veiller à la stabilisation du personnel de l'UAC affecté sur les projets CEA-Impact	Le départ pendant l'audit du SPM des CEA-Impact. L'intéressé est nommé PRMP au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique suivant ses déclarations	nouvelle	Le Recteur
6	Le Coordonnateur du CoE-EIE doit veiller à la tenue à bonne date de toutes les réunions de coordination	La coordination du projet n'a tenu que 50% de ses réunions prévues sur la période sous revue	nouvelle	Le Coordonnateur
<b>DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>				
7	Le Coordonnateur du CoE-EIE doit veiller à pourvoir au poste de responsable à la communication conformément au plan de mise du projet	le non recrutement du responsable à la communication du projet prévu dans l'organigramme	Reconduite	Le Coordonnateur
8	Le Coordonnateur du CoE-EIE doit veiller à la tenue au siège du projet des dossiers individuels du personnel exerçant sur le projet	L'inexistence au niveau du COE-EIE de dossiers individuels pour le personnel APE ou Conventionné de l'UAC mis à disposition du projet comme le prescrit le manuel de procédures	Reconduite	Le Coordonnateur
<b>DE LA GESTION DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS</b>				
9	Le Comptable doit tenir une comptabilité des matières conformément aux textes en vigueur	L'inexistence de documents et livres prescrits pour la tenue de la comptabilité des matières	Reconduite	Le Comptable
9	Le Coordonnateur doit prendre un acte confiant formellement la garde et la gestion des matières du	L'absence d'acte formel confiant la garde et la gestion des matières du CoE-EIE au magasinier de l'EPAC	nouvelle	Le Coordonnateur

	CoE-EIE au magasinier de l'EPAC			
10	Le Coordonnateur doit prendre les dispositions en vue de la pose de grille anti-effraction au niveau de la porte d'accès au bureau du comptable	l'inexistence de grille anti-effraction pour la sécurité du bureau du comptable, notamment au niveau de la porte d'accès	Reconduite	Le Coordonnateur
11	Le Coordonnateur doit prendre toutes les dispositions aux fins de réaliser l'inventaire des matières au 31 décembre 2021	la non prise d'inventaire de fin d'année	nouvelle	Le Coordonnateur
12	Le comptable doit systématiquement mentionner dans le registre le détail des quantités de tickets valeur pour chaque opération	la non mention du détail des quantités de tickets valeur pour certaines opérations dans le registre (cas des dotations des mois d'Août, septembre, octobre, novembre et décembre)	nouvelle	Le Comptable
<b>DE LA GESTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION</b>				
13	Le Coordonnateur doit veiller à la bonne conservation des documents projets	Les pièces comptables et autres documents sont gardées dans une étagère dans le bureau du comptable. Il n'existe donc pas d'armoires ni de chronos de rangement des documents et pièces comptables.	Reconduite	Le Coordonnateur
<b>DE LA GESTION BUDGETAIRE</b>				
14	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution budgétaire	Le taux de consommation des ressources allouées au projet est resté faible au second semestre	Reconduite	Le Coordonnateur
15	Le Coordonnateur doit veiller à l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet,	Conformément au manuel de procédures des CEA, à la fin de chaque trimestre un rapport de suivi de budget doit être produit conjointement par le Coordonnateur du projet, le Comptable et le	nouvelle	Le Coordonnateur

	le manuel de procédure avec celle prévue dans les accords de financement	Responsable Financier. Ils doivent également produire un rapport annuel d'exécution budgétaire. Ce dernier rapport devra être soumis au Comité National de l'ACE IMPACT-BÉNIN pour approbation et à l'IDA pour ANO. Les rapports d'exécution mettent en évidence, l'état des réalisations des dépenses et des recettes par rapport au budget et dégage les écarts. Il met également en évidence le taux d'exécution du budget en pourcentage. Ces rapports (trimestriels et annuels) n'ont pas été élaborés, Un rapport de performance devra également être élaboré par le responsable chargé du suivi-évaluation du projet soumis à la validation du coordonnateur et à l'avis motivé du Comité National des projets CEA. Ledit rapport n'est pas disponible au passage de la commission		
--	--	---	--	--

**DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET**

16	Le Coordonnateur doit veiller à l'amélioration du taux d'exécution physique du PTA	Le taux global d'exécution physique du PTA au 31 décembre 2021 est de <b>80%</b> : les objectifs du projet pour le compte de l'année 2021 ne sont pas atteints par rapport à certaines actions. A ce titre les actions « Qualité de l'Enseignement et de la recherche » et « <b>Pertinence de l'enseignement et de la recherche</b> » sont réalisées chacune au taux moyen de 50%	nouvelle	Le Coordonnateur
----	--	---	----------	------------------

**DE LA GESTION COMPTABLE**

17	Le RF doit veiller à la prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS	La non prise en compte du volet gestion des ressources générées dans le paramétrage du logiciel comptable SUCCESS	nouvelle	Le RF
18	L'Agent comptable de l'UAC doit veiller à la validation par le CENAFOC du plan comptable mis en exécution au niveau des projets.	L'absence de validation par le CENAFOC du plan comptable mis en exécution	nouvelle	L'Agent comptable
19	Le RF doit veiller sans délai à la clôture des comptes conformément à la réglementation en vigueur	La non clôture des comptes en fin de gestion.	nouvelle	Le RF
<b>DE LA GESTION FINANCIERE</b>				
	Néant			
<b>DE L'APPRECIATION DES PIECES DE DEPENSES</b>				
20	Le coordonnateur doit demander aux partenaires (la Banque mondiale et l'AFD) la nomenclature ou le répertoire des dépenses éligibles sur le projet et en élaborer pour les ressources générées par le projet	L'inexistence de la nomenclature/ répertoire des dépenses éligibles sur les ressources du projet provenant des partenaires financiers	Reconduite	Le Coordonnateur
21	Le comptable doit veiller l'émargement effectif des listes de présence par tous les participants aux activités du CoE-EIE	Le non émargement des listes de présence par certains participants à l'atelier de relecture et de validation des offres de formation du CoE-EIE à l'IRSP de Ouidah du 27 juin au 02 juillet 2021	nouvelle	le comptable

<b>22</b>	Le Comptable doit faire arrêter les listes de présence aux différents ateliers et réunions	Les listes de présence ne sont pas souvent arrêtées après l'inscription de la dernière personne	nouvelle	le comptable
-----------	--	---	----------	--------------

**Pièce jointe n°1**

Note de service n°003/2022/MEF/IGF/DAAFC du 14 janvier 2022



*Inspection Générale  
des Finances*

Cotonou, le 17 JAN 2022

N° 003 /2022/MEF/IGF/DAAFC

**NOTE DE SERVICE**

En application de la lettre de mission n°020-C/2022/CMAI/MEF/SP du 12 janvier 2022, il est créé à l'Inspection Générale des Finances la commission composée comme suit :

N° d'ordre	Libellé de la mission	Objectifs de la mission	Composition de la commission	Durée de la mission
1	Audits semestriels des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact au Développement, CEA Impact (CEA-SMIA, C2EA et CoE-EIE) au titre du second semestre 2021.	Il s'agira de fournir une assurance sur : <ul style="list-style-type: none"><li>- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;</li><li>- la bonne gestion administrative du projet ;</li><li>- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;</li><li>- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;</li><li>- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.</li></ul>	<b>Président :</b> Norbert BALARO <b>Rapporteur</b> SALEY Massaoudou <b>Membre :</b> IDOHOU Gilbert	30 jours

Les missions se dérouleront conformément à la note de service n°112/2021/MEF/IGF/SP du 07 mars 2021 y relative après validation des termes de référence par l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service.

La commission dispose de tout pouvoir d'investigation auprès des institutions, des services et des personnes morales ou physiques impliqués dans l'objet de sa mission. Elle peut faire appel à toute personne dont la compétence et l'expérience seraient jugées utiles.

L'Inspecteur Général des Finances,  
Chef de Service



**ZISSON FACINOU.-**

**Pièce jointe n°2**

Lettre de l'Association des Universités Africaines en date du 29 octobre 2021



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES  
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

اتحاد الجامعات الافريقية

Ref. SG/ACE/WB/BJ/04

Date: 29 octobre 2021

Dr. Ekua Bentil  
Cheffe de Projet  
Second Projet CEA Impact  
Banque mondiale  
Washington  
Etats-Unis

Cher Dr. Bentil,

**VERIFICATION ET DECAISSEMENT POUR LES RESULTATS REALISES  
DANS LE CADRE DU SECOND PROJET CEA IMPACT (P169064) SUR LA PERIODE  
2020/2021 POUR LE BENIN**

Comme convenu dans les Accords de Financement et les procès-verbaux des négociations pour chaque pays participant au projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement (CEA Impact), les résultats atteints doivent être vérifiés par l'Association des Universités Africaines (AUA). En collaboration avec divers consultants, l'AUA a vérifié les Résultats Liés au Décaissement (RLD) **3.1 (Inscriptions en doctorat), 3.2 (Inscriptions en masters), 3.3 (Inscriptions en formations courte durée), 6.1 (Rapports et soumissions fiduciaires en temps opportun), 6.2 (Unité d'audit interne fonctionnelle et comité d'audit opérationnel), 6.3 ((Transparence Web des dépenses du CEA) et 6.4 (Qualité de passations de marchés)**. Sur la base de cette vérification, les Centres d'Excellence Africains en Science Mathématiques et Applications (CEA-SMIA), pour L'Eau et Assainissement (C2EA) et le Collège d'Ingénierie en Énergie, Infrastructure, Environnement (CoE\_EIE) du Bénin ont réalisé des résultats évalués à des montants totaux de **9 890, 60 DTS et 161 983,43 EUR** (équivalant à un total de **188 683, 72 USD**).

Aussi, conformément aux Accords de financement, le projet CEA Impact au Bénin est conjointement financé par la Banque mondiale et l'Agence française de Développement (AFD) et les décaissements effectués pour chaque centre seront composés à 80 pourcent par le financement de l'AFD et à 20 pourcent par le financement de la Banque mondiale. Par conséquent, sur le montant total de **188 683, 72 USD, 9 890, 60 DTS et 23 716 EUR** (équivalent à **37 736,74 USD**) seront décaissés par la Banque mondiale<sup>1</sup> et **138 267,43 EUR** (équivalent à **150 946,98 USD**) par l'AFD. Le tableau 1 présente les résultats réalisés et les décaissements associés pour le CEA-SMIA, C2EA and CoE\_EIE.

<sup>1</sup> Conformément à l'Accord de financement, les fonds pour le Bénin seront décaissés en deux devises : en Euro pour les ILD 5 et 6 et en DTS pour tous les autres ILD.



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES  
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

اتحاد الجامعات الافريقية

Tableau 1 : Montant réalisé par chaque centre en DTS et EUR (Equivalents en USD)

CEA	RLD Réalisés	Décaissement Banque mondiale (20%)		Décaissement AFD (80%)	EQUIVALENT EN USD		
		DTS	EURO	EURO	Banque M.	AFD	TOTAL
SMIA	3.1, 3.2, 3.3, 6.1, 6.2 & 6.3	8,783.60	9,100.00	74,269.94	20,270.18	81,080.72	101,350.91
C2EA	6.1, 6.2 & 6.3	1,107.00	8,316.00	38,797.49	10,588.83	42,355.34	52,944.17
CoE-EIE	6.1, 6.2 & 6.3	0.00	6,300.00	25,200.00	6,877.73	27,510.92	34,388.65
<b>TOTAL</b>		<b>9,890.60</b>	<b>23,716.00</b>	<b>138,267.43</b>	<b>37,736.74</b>	<b>150,946.98</b>	<b>188,683.72</b>

Les centres ont également présenté des pièces justificatives pour leurs programmes de dépenses éligibles (PDE) couvrant la période du 2 janvier 2019 au 30 juin 2020. Selon les pièces soumises, le montant total des PDE de tous les centres dépasse la valeur des résultats réalisés. Par conséquent, l'AUA recommande le remboursement de montants totaux de de **9 890, 60 DTS** et **161 983,43 EUR** (équivalent à **188 683, 72 USD**) à CEA-SMIA, C2EA et CoE\_EIE pour les **RLD 3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 6.3** et **6.4**.

Tableau 2 : Montants réalisés et recommandations pour le décaissement en DTS et en Euro

Benin	CEA-SMIA			C2EA			CoE_EIE			TOTAL	
	WB	EUR	AFD	WB	EUR	AFD	WB	EUR	AFD	XDR	EUR
Devises	XDR	EUR	EUR	XDR	EUR	EUR	XDR	EUR	EUR	XDR	EUR
RLD 3.1 (Inscriptions Doctorat)	2,932.00		14,656.00	0.00		0.00	0.00		0.00	2,932.00	0.00
RLD 3.2 (Inscriptions Masters)	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
RLD 3.3 (Formations courte durée)	5,851.60		23,213.94	1,107.00		5,533.49				6,958.60	0.00
RLD 6.1 (Rapports financiers opportuns)		1,400.00	5,600.00		1,400.00	5,600.00		1,400.00	5,600.00	0.00	4,200.00
RLD 6.2 (Unité d'audit interne fonctionnelle et comité d'audit opérationnel)		2,800.00	11,200.00		2,800.00	11,200.00		2,800.00	11,200.00	0.00	8,400.00
RLD 6.3 (Transparence Web des dépenses du CEA)		2,100.00	8,400.00		2,100.00	8,400.00		2,100.00	8,400.00	0.00	6,300.00
RLD 6.4 (Qualité de passation de marchés)		2,800.00	11,200.00		2,016.00	8,064.00		0.00	0.00	0.00	4,816.00
<b>TOTAL GAGNE</b>	<b>8,783.60</b>	<b>9,100.00</b>	<b>74,269.94</b>	<b>1,107.00</b>	<b>8,316.00</b>	<b>38,797.49</b>	<b>0.00</b>	<b>6,300.00</b>	<b>25,200.00</b>	<b>9,890.60</b>	<b>161,983.43</b>
<b>TOTAL EQUIVALENT EN USD</b>	<b>20,270.18</b>	<b>81,080.72</b>	<b>10,588.83</b>	<b>42,355.34</b>	<b>6,877.73</b>	<b>27,510.92</b>	<b>188,683.72</b>				
TOTAL DEPENSES ADMISSIBLES (USD)	1,371,924.00		1,166,473.00		1,413,307.00		3,951,704.00				
TOTAL A DEBOURSER (DTS)	8,783.60		1,107.00		0.00		9,890.60				
TOTAL A DEBOURSER (EUR)	83,369.94		47,113.49		31,500.00		161,983.43				



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES  
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

اتحاد الجامعات الافريقيه

En outre, veuillez trouver ci-joint dans les annexes, les détails des revenus et du solde des RLD à titre de référence.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie d'agréer mes salutations.

Au service de l'enseignement supérieur en Afrique

Prof. Olusola B. Oyewole  
Secrétaire Général

CC:

1. M. Degla Hyacinthe Hessou, Membre du Comité de Pilotage
2. Pr. Joel Tossa, Coordonnateur (CEA-SMIA)
3. M. Quentin Delpech, Chef de Projet CEA Impact, AFD
4. Jean Vanuxem-Milleliri, Responsable de Pôle (Développement urbain, Secteurs sociaux, Gouvernance), AFD
5. Romeo Ayena, Chargé de Mission (Education et Santé), AFD
6. Himdat Bayusuf, Spécialiste en éducation, Co-Cheffé de Projet Régional, 2e CEA Impact
7. Hyacinthe Gbaye, Spécialiste en éducation, Benin
8. Angelo Donou, Spécialiste en gestion financière, Benin
9. Sylvia Mkandawire, Cheffe du projet CEA Impact, AUA
10. Adeline Addy, Responsable de Suivi Evaluation, AUA

# Annexe 1: Centre d'Excellence Africains en Science Mathématiques et Applications (CEA-SMIA)

DISBURSEMENT UNKED INDICATORS INFO		RESULTS REPORTED & VERIFIED PER YEAR										SUMMARY OF EARNINGS & BALANCE										TOTAL EARNINGS IN %
		UNIT COST		2021 ACCT Results Reported		2021 ROUND 3 Total Cost (M€)		SDR		EURO		USD EQUIVALENT		USD EQUIVALENT		USD EQUIVALENT		TOTAL EARNINGS IN %				
	SDR	EURO	Total ACCT Results Reported	Total ACCT Results Verified	Total Cost (M€)	2021 Round 2 Total SDR Earnings	Balance of SDR	2021 Round 2 Total EUR Earnings	Maximum EUR	Balance of EUR	2021 Round 2 Total USD Earnings	Maximum USD	Balance of USD	2021 Round 2 Total USD Earnings	Maximum USD	Balance of USD	TOTAL EARNINGS IN %					
01.2: Development Impact of ACE	91,600		0	0	0	0	146,600	0	0	200,000	0	40,000	0	0	160,000	0	160,000	0%				
2.1: Progress to Impact	91,600		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
2.2: Development Impact	91,600		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
01.3: Quality of students with focus on gender and regionalization			0	2	10,825	43,918	655,030	8,970	860,000	51,678	874,070	172,000	-14,070	10,336	174,814	-2,814	698,256	99%				
3.1: New PhD students			0	2	24,660	14,660	361,420	8,970	479,000	20,000	493,070	95,800	-14,070	4,000	363,200	-11,256	394,456	96%				
National and men	7,330		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National and women	9,160		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and men	9,160		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and women	11,450		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
3.2: New Masters Students	1,470		0	19	27,930	0	176,622	0	178,022	0	231,000	46,200	0	0	184,800	0	0	100%				
National and men	1,830		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National and women	2,930		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and men	3,660		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and women			136	136	61,235	29,258	115,988	0	115,988	0	31,678	30,000	0	6,336	120,000	0	0	100%				
3.3: New Prof. Short Course Students	295		55	55	16,225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National and men	370		19	19	7,030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National and women	590		52	52	30,680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and men	730		10	10	7,300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional and women			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
4.1: Quality of Education & research through			0	0	0	0	628,020	0	782,000	0	385,130	202,000	624,870	0	808,000	308,104	499,896	36%				
4.1.1: Program Accreditation			0	0	0	0	38,713	0	38,713	0	0	10,000	124,974	0	40,000	0	40,000	0%				
International accreditation	220,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National accreditation	73,300		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Gap assessment verified	73,300		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional Accreditation (CAMES, Bologna, etc)	71,300		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Self-Evaluation	71,300		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
New/reamped courses per int'l standards	36,650		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
4.2: Research Publications			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Regional Co-authored	11,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
National/Student/Faculty Co-authored	7,330		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
4.3: Teaching & Research Infrastructure			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
M1:	220,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
M2:	220,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
M3:	220,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
DL1.5: Reliance of Education and Research			0	0	0	0	0	0	1,135,875	0	922,342	1,135,000	212,249	0	908,000	738,201	1,697,999	81%				
5.1: External Revenue			0	0	0	0	0	0	910,702	0	910,000	182,000	0	0	728,000	0	0	100%				
External Revenue - National	1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
External Revenue - Regional/ Private	2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
5.2: Internships	730		0	0	0	0	0	0	125,096	0	11,680	125,000	112,249	0	100,000	89,799	0	9%				
National	1,100		0	0	0	0	0	0	100,077	0	100,077	20,000	0	0	80,000	0	0	0%				
Regional	73,300		0	0	0	0	0	0	252,000	0	270,000	49,672	243,253	54,000	39,738	61,135	154,865	10%				
Activity 1:			0	3	45,500	7,642	26,747	0	70,000	0	75,000	15,284	7,642	1,528	11,943	12,227	47,773	10%				
DL1.6: Timeliness and quality of fiduciary management			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.1: Timely Fiduciary Reporting	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.2: Functioning Internal Audit Unit & Committee	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.3: Functional Internal Audit Unit & Committee	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.4: Functional Online Transparency	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.5: Procurement Quality	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
6.6: Procurement Quality	14,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
DL1.7: Institutional Impact	73,300		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
7.1: University-wide Regional Strategy	146,600		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
7.2: Open & Merit-based Selection of Inst. Leaders	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Institutional Head	146,600		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Dean	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
7.3: Institutional Accreditation	146,600		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
International accreditation	55,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Gap Assessment	55,000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Self-evaluation	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
7.4: PASST Regional Benchmarking Participation	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Participation (Year 1)	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
Participation (Year 2)	36,700		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%				
TOTALS			1,975,500	43,918	978,330	45,500	1,168,900	43,918	1,978,875	45,500	2,016,982	465,493	1,229,992	101,451	2,018,434	1,013,326	3,031,864	52%				
PAYMENT DUE FOR DIRS 3.1, 3.2, 3.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4																	81,081					

